

# SOCIETE MIXTE DE TIR DE THUIR



Maison des Jeunes et de la Culture  
1 rue Pierre Semard  
66300 THUIR

N° affiliation FFT : 88172 -- N° club : 11.66.005 -- Agrément Jeunesse et Sport : N° 66 S 393 du 26/10/86

Président : MALAFOSSE Pierre  
Traverse de Thuir  
66300 TROUILLAS  
Tél. : 04 68 53 30 23  
06 03 56 63 96  
Mail : pierre-malafosse@orange.fr

Thuir le : 16 / 10 / 2015

## RAPPORT D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

16 octobre 2015 - **Procès verbal**

Le 16 octobre 2015 s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Mixte de Tir de Thuir à la Maison des Jeunes et de la Culture de Thuir.

Le quorum étant atteint avec 120 membres présents ou représentés, le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents.

L'accent est mis cette année, par le président, sur la vigilance à avoir quant à l'entrée dans le club de nouveaux adhérents vu la configuration du stand qui, malgré sa fonctionnalité, ne peut accueillir tous les tireurs qui désireraient intégrer la société.

Le bureau a donc décidé de bloquer, cette saison, les inscriptions à plus ou moins 200 membres. Ces restrictions ont pour but de conserver le confort de tir des membres de la société et de pouvoir exercer notre loisir en toute sécurité.

Comme le signale le président, la sécurité est, bien-sûr, l'affaire de tous .... !

- du Comité Directeur, de part la mise en place de certaines directives et rappel des règles affichées depuis longtemps sur les pas de tir du club, mais envoyées cette année individuellement avec la licence à tous les adhérents et mise en place d'équipements concernant la sécurité tel des sonneries d'avertissement sur tous les pas de tir, récupérateurs de balles, tables de tir au 50m, aérateurs au 10m, casquette de tir au 25m, .... .

Le Comité a d'ailleurs décidé, cette année, d'équiper les quatre pas de tir du club de caméras contrôlées directement du poste du permanent pour une surveillance plus précise du stand.

- et des membres du club, auxquels le président demande de faire preuve de civilité en toutes circonstances sur les pas de tir et ne pas interrompre le tir à tout bout de champs pour aller aux résultats. Il existe des télescopes .... !

Le président rappelle le rôle important du permanent et énumère, d'après le Règlement Intérieur de la société, ses missions d'aide, de conseil et de surveillance pour le bon fonctionnement du club. Quand le président n'est pas présent, il a toute autorité pour gérer les différents ou un manquement à une règle de sécurité dans l'enceinte du stand. En cas de problème, un rapport sera adressé au Comité Directeur qui avisera et pourra, suivant la gravité de la faute, prononcer l'exclusion du club.

Le président précise que tous les membres du Comité Directeur assurent les permanences au club et sont tous formateurs ou arbitres fédéraux, donc de bon conseil pour parler sécurité.

Vu l'augmentation de fréquentation du stand, cette année deux anciens membres du club se sont proposés pour grossir les rangs des permanents. Ils ont été acceptés par le Comité Directeur et, après briefing, devraient prendre leurs fonctions rapidement. Il s'agit de François Martinez et Didier Serrand. Bienvenue et merci à tous les deux.

Le président en profite pour remercier aussi les membres du club qui répondent toujours présent lors de la mise en place de journées de travaux et sans qui aucune évolution du stand ne pourrait être envisagée.

Et comme chaque année, un petit rappel est fait au sujet des licences qui doivent obligatoirement être visées du médecin traitant pour qu'elles soient valides et du carnet de tir avec la fréquence des tampons (trois derniers tampons dans les 12 derniers mois....).

Le rapport moral soumis à l'assemblée est accepté à l'unanimité.

### **Rapport sportif :**

Lecture par Jean-Luc des nombreux podiums réalisés par l'Ecole de Tir et les adultes s'étant distingués lors des diverses compétitions amicales et officielles au niveau régional et national (voir annexe).

Le président fait remarquer, encore une fois, que pour cette saison, une centaine d'inscriptions, toutes disciplines confondues, ont été prises par les compétiteurs de la SMTT aux divers championnats officiels et souligne que depuis maintenant de nombreuses années, la politique du bureau est de prendre en charge le paiement des engagements aux concours officiels.

Le rapport soumis à l'assemblée est accepté à l'unanimité.

### **Rapport financier :**

Notre trésorier, Jean-Luc Vinyas, présente le rapport financier de la saison écoulée (voir en annexe).

Le rapport est accepté par l'assemblée à l'unanimité.

### **Election du bureau :**

Cette année, une candidature reçue, celle de Pierre Garcia qui se présente en remplacement de Bernard Hibon, malheureusement décédé au printemps dernier.

2013 : Jean-Luc VINYAS, Pierre MALAFOSSE et Philippe BOUR

2014 : Nicole VINYAS, Alphonse SCHONK et Pierre ESCUDE

2015 : Paul REGNIER, Pierre GARCIA et Robert DE MONTELLA sont renouvelables .

Les trois membres renouvelables du Comité se représentent et sont réélus à l'unanimité.

Le président actuel, M. MALAFOSSE Pierre, se représente à son poste et est réélu à l'unanimité des membres présents.

Il remercie l'assemblée et le Comité pour la confiance qu'ils lui accordent.

Le président rend hommage, cette année, à trois membres du club partis tous trop tôt et ayant eu, chacun à sa manière, une influence importante dans la vie du club ; il s'agit donc de Bernard Hibon membre du Comité et permanent en exercice, de Jean-Pierre Cosset, ancien secrétaire du bureau et Jean-Louis Plantin, membre du club, toujours présent pour les travaux d'aménagement du stand. Merci beaucoup à tous les trois.

Le président remercie la mairie représentée à cette assemblée par le président de l'Office Municipal des Sports, Thierry Voisin qui encourage les responsables des clubs à continuer leur politique, répond aux diverses questions des membres présents et clos l'assemblée en remerciant encore une fois les membres du Comité et du club de leurs efforts pour que la SMTT continue de se distinguer tant sur le plan convivialité que sur le plan sportif.

Une collation partagée ensemble conclura cette Assemblée Générale.

Le Président : Pierre MALAFOSSE

